

Le P'tit Baillotais

Mensuel d'informations locales et municipales de Baillet en France - N°2022/2 - FÉVRIER 2022



Élections présidentielles et législatives

INSCRIPTION listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recensés et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche pour vous inscrire.

Pour pouvoir voter aux prochaines élections :

- **présidentielle** les 10 et 24 avril 2022
- **législative** les 12 et 19 juin 2022

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale avec le **téléservice** (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

jusqu'au 2 mars ou avec le **formulaire papier jusqu'au 4 mars** à remplir en mairie.

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales de la commune de Baillet en France :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Informations importantes :

Titre d'identité : Nous vous rappelons que la présentation d'un titre d'identité est obligatoire pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, etc...).

Carte électorale : Une nouvelle carte va vous être envoyée à votre domicile fin mars.

Procuration : Grâce au téléservice Maprocuration, vous pouvez faire votre demande de procuration en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr

Il conviendra ensuite de la faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent.

Vous devrez alors être muni d'un titre d'identité et présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration ».

Asseseurs : nous réitérons notre appel à bénévoles pour tenir le bureau de vote (vérification de l'identité ; tenue du cahier de la liste d'émargement) lors des 4 dimanches électoraux. Il reste de la place.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie au 01 34 69 82 64 ou par mail info@baillet-en-france.fr.

Pour en savoir plus :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>



PERMANENCES Val d'Oise Renov'



Val d'Oise Renov' a pour objectif de simplifier vos démarches en étant un service d'accompagnement gratuit, neutre et indépendant, qui offre un parcours de rénovation accessible à tous, proposé par des interlocuteurs de confiance.

Qui peut en bénéficier ?

Val d'Oise Renov' est un dispositif gratuit et clef en main qui s'adresse :

- à tous les particuliers, propriétaires de leur logement, sans condition de revenu ;
- aux copropriétés.

Le dispositif pour la rénovation énergétique de votre logement "Val d'Oise Renov'" propose à tous les habitants de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France des permanences gratuites en Mairie de Viarmes.

Les rendez-vous seront assurés par l'ADIL 95 (L'agence d'information sur le logement du Val d'Oise) et SOLIHA (Acteur de l'économie sociale et solidaire pour l'habitat) aux dates suivantes :

- Lundi 28 mars 2022 (ADIL)
- Lundi 11 avril 2022 (SOLIHA)
- Lundi 23 mai 2022 (ADIL)
- Lundi 27 juin 2022 (SOLIHA)
- Lundi 26 septembre 2022 (ADIL)
- Lundi 28 novembre 2022 (ADIL)

Lieu des permanences

Mairie de Viarmes
Salle Bibliothèque
Place Pierre Salvi
95270 Viarmes

Prise de rendez-vous :

Prendre RDV permanence avec l'ADIL sur internet :
<https://adil95.fr/RESERVATION>
28 mars, 23 mai, 26 septembre et 28 novembre.

Prendre RDV permanence avec SOLIHA :

Lien sur site internet de Baillet en France ou de la Communauté de Commune Carnelle Pays de France
11 avril et 27 juin.

Informations complémentaires sur le site de la Communauté de Commune Carnelle Pays de France :
<https://carnelle-pays-de-france.fr/actualites/val-doise-renov/>

URBANISME : Guichet Numérique des Autorisations

Depuis le 1er janvier 2022, chaque administré peut désormais déposer ses demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) en ligne via le lien suivant

<https://gnau36.operis.fr/pnroise/gnau/?ref=Carnelle#/>

Ainsi, tout usager peut donc, s'il le souhaite, déposer son dossier d'urbanisme dématérialisé sur une plateforme numérique directement accessible sur le site Internet de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France.

Ce nouvel outil appelé Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics.

La mise en place d'un guichet numérique constitue une opportunité pour améliorer le service rendu aux usagers et renforcer l'efficacité des échanges quotidiens entre administrations et services consultés lors de l'instruction.

Ce service est gratuit et non obligatoire. Le dépôt de dossiers au format papier reste possible.

Plus d'informations sur le site internet :

www.carnelle-pays-de-france.fr rubrique « services » puis « Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme ».

DEMARCHES D'URBANISME MON GUICHET EN LIGNE



@ PARTIR DU
1ER JANVIER 2022

AUTORISATIONS D'URBANISME

Permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration d'intention d'aliéner, déclaration préalable & certificat d'urbanisme.

RETOUR sur...

Battue du 11 janvier

Suite à un chien ayant débusqué un sanglier qui l'a chargé dans les ronces du petit parc, une battue de régulation et de sécurisation a été organisée, accordée par la préfecture et encadrée par 3 lieutenants de l'ouvèterie ainsi que par la FICIF (Fédération interdépartementale des chasseurs d'Ile-de-France) représentée par M. GOUHIER Frédéric.



- 18 chasseurs étaient postés, 7 rabatteurs avec 20 chiens traquaient les « cochons ».

- 3 sangliers furent prélevés.

Il faut savoir que les sangliers n'ayant pas de prédateurs naturels, c'est la chasse qui régule leur population.

Trop de sangliers mettent en péril le renouvellement de la forêt et sa biodiversité.

Les agriculteurs riverains subissent eux aussi des dégâts dans leurs champs.

Les accidents liés aux collisions avec les animaux sont récurrents.

Il faut donc nécessairement :

- Réduire les dégâts dans les parcs et sur les terrains agricoles
- Limiter les accidents avec la population et les véhicules
- Préserver l'équilibre sylvo-cynégétique (faune/flore)

Les Chauves-souris ou chiroptères



Du latin chiroptera

Taille et poids : entre 3 et 75 grammes selon les espèces.

Ce sont des mammifères qui donnent naissance à un seul jeune par an qu'elles allaitent.

Il y a 17 espèces dans le Val d'Oise.

Leur longévité peut atteindre pour certaines trente ans.

L'hiver est une période délicate pour elles car leur nourriture (insectes) manque.

C'est la raison pour laquelle elles hibernent. Si vous les dérangez pendant cette période, elles seront condamnées pour la fin de l'hiver. Elles sont un excellent insecticide naturel, puisqu'elles consomment jusqu'à 600 moustiques par heure.

Si elles disparaissaient, nous aurions énormément d'insectes nocturnes (n'oublions pas qu'elles chassent uniquement la nuit).

Elles sont menacées par l'urbanisation croissante, la pollution atmosphérique, sonore ou lumineuse.

Elles sont protégées par la loi et il est strictement interdit, sous peine d'amende, de les déranger ou de les capturer.

Jeunes en difficulté



Aujourd'hui, ils sont trois jeunes garçons, ils ont été exclus de leur collège, pour quelques raisons que ce soient, nous ne rentrerons pas dans les détails. Une chose est sûre, ils sont en grande difficulté sociale, économique et d'insertion. Recadrer, épauler, comprendre, ouvrir le dialogue, ce n'est pas toujours évident. Pourtant Alain Genest et les bénévoles de son association, « Les jardins d'Alain » se sont attelés, à cette tâche, avec beaucoup de patience, de générosité et de cœur. Il ne faut pas oublier non plus, Madame FA Bruneau, CPE du collège Marcel Pagnol, à l'initiative de cette expérience.

Alain Genest a un cœur énorme, il donne beaucoup à ces adolescents, pas toujours reconnaissants. Il s'occupe de ces jeunes en difficulté, au lieu-dit du Réroulu, leur inculquant de nouvelles valeurs. Durant ces heures de travaux généraux, il essaie d'obtenir de leur part, la confiance, la franchise, la ponctualité, l'assiduité, la ténacité, le respect des autres, mais aussi le vocabulaire, le courage et surtout, si possible, leur donner l'envie d'avoir envie...

Cet homme amoureux de la nature, l'est aussi de l'humanité et de la jeunesse, il fallait aujourd'hui lui rendre les honneurs qu'il mérite.

Bravo et merci Monsieur Alain.

Ne jetez rien !!!



Le centre de loisirs fait énormément de projets créatifs tout au long de l'année et notamment, pour la prochaine fête communale de Baillet en France, la construction d'un char est envisagée.

Si vous avez dans vos placards, garages, ateliers, fonds de tiroirs... des chutes de bois, carton, peinture, laine, tissus, bouchons, boîte de conserve, rouleaux de carton...ou tout autre fourniture qui pourrait être utilisée pour des activités manuelles, la fabrique des animateurs prend tout !!!

Merci de les déposer en Mairie à l'attention du centre de loisirs, ou directement au centre de loisirs des Clottins, pour les parents qui s'y rendent.

De même, les enfants sont parfois changés à la suite de petits « accidents » et les vêtements ne reviennent pas toujours à l'école ou au centre.

Aussi, si vous vous débarrassez de vêtements de 3 à 7 ans, auriez-vous la gentillesse de les donner aux Clottins pour qu'ils servent à changer les petits.

AVEC LES REMERCIEMENTS DES ANIMATEURS

Remplacement compteur d'eau

A ce jour, encore 31 foyers à Baillet en France ne possèdent pas le compteur d'eau permettant le relevé sans nécessiter la présence des propriétaires.

Voici le courrier que les Baillotois ont dû recevoir de Véolia :

« Madame, Monsieur,

Dans le cadre du service public de l'eau potable sur le syndicat de Montsoul, nous avons, en qualité de délégataire pour obligation contractuelle de procéder au remplacement de votre compteur d'eau.

Ce nouveau compteur, qui sera équipé d'un module radio, permettra de relever l'index sans nécessiter votre présence.

Une facturation sur la base de votre consommation réelle pourra ainsi être plus facilement effectuée.

Le coût de cette opération est pris en charge par le service public de l'eau.

Cependant, sauf erreur de notre part, vous n'avez pas donné suite à nos demandes de rendez-vous ou vous n'avez pas fait part de votre refus de procéder à l'installation de cet équipement.

Par conséquent, sans retour de notre part avant le.....nous vous informons que les frais de déplacement liés au relevé à domicile de votre compteur vous seront facturés.

A titre d'information, ces frais de relevés à domicile sont fixés

par le règlement du service et s'élèvent à 53€ HT, hors indice de révision, et seront intégrés à votre facture.

Il vous est toujours possible de prendre rendez-vous auprès du Service Consommateur au numéro suivant : 0969 360 400 »

Si vous faites partie de ces 31 foyers, contactez le numéro 0969 360 400, l'installation est gratuite.



Tri-Or : Informations

De nombreux masques et gants jetables sont retrouvés tous les jours dans les bacs de tri. Ils ne sont pourtant pas recyclables et peuvent mettre en danger aussi bien les agents de collecte que les agents de tri.



LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVEC VOS DÉCHETS

Masques, mouchoirs, gants, accessoires de protection, lingettes nettoyantes

Sac plastique dédié bien fermé pendant 24h

Dans le bac d'ordures ménagères et SURTOUT PAS dans le bac de tri

Sac d'ordures ménagères fermé

ATTENTION À CE QUE VOUS JETEZ DANS VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Vos ordures ménagères étant traitées dans une usine de compostage...



... le linge, les gravats et branchages créent des bouchons nuisibles à son fonctionnement.

Agenda : dates à retenir



Dimanche 17 avril :

- Concours 3D des Archers au Parc du Bois de l'Étang

Dimanche 15 mai :

- Brocante au Parc Boisé « Carrefour rue de Bouffémont »

Samedi 21 mai :

- Fête de l'Environnement organisée par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France à Luzarches au Château de la Motte

Samedi 11 juin :

- Fête communale au terrain de pétanque à l'école H.Boiscommun, au stade etc.

Samedi 18 et dimanche 19 juin :

- Journées portes ouvertes Les Jardins d'Alain au Bois du Rémulu

Dimanche 19 juin :

- Semi-marathon de la Croix Verte

Inscription Scolaire 2022



Décès :

- 27/07/2021 : Denise DELCURE épouse HÉNOUX
- 14/01/2022 : Jacques BASCOU-BRESCANE
- 23/01/2022 : Christian HENOUX
- 07/02/2022 : Maria-Isabelle RIBEIRO NOGUEIRA